

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**  
**DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS**

DE LA WILAYA DE SOUK-AHRAS  
Service des investissements et des équipements

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire**

NIF N° : 424029000041046

Conformément à l'articles 65 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégations des services publics.

La wilaya de Souk-Ahras (direction de la jeunesse et des sports) informe l'ensemble des soumissionnaires intéressés par l'avis d'Appel D'offre national ouvert avec exigences des capacités minimales publié dans les journaux :

-En langue arabe :AKER SAA - en date.04/05/2026.

En langue française : d'Algérie le courrier : -en date 29/04/2026.

PARESE électronique : En langue arabe JOURNAL A NNDZ en date.26/04/2026

: En langue française JOURNAL ealhirak - alikhbari en dat 27/04/2026

- et BOMOP en dat 26/04/2025

du relatif au projet.

**\*. Réhabilitation de 07 complexes sportifs de proximité a travers la wilaya**

LOT01 : Réhabilitation de complexe sportifs de proximité A Heddada sans revêtement du sol de la salle spécialisée

Lot02 : Réhabilitation de complexe sportifs de proximité a merahena (attribuée)

Lot03 : Réhabilitation de complexe sportifs de proximité a ouled idris(attribuée)

Lot04 : Réhabilitation de complexe sportifs de proximité a taoura (attribuée)

Lot05 : Réhabilitation de complexe sportifs de proximité a sedrata sans revêtement du sol de la salle spécialisée (attribuée)

Lot 06: Réhabilitation de complexe sportifs de proximité a m'dourouche sans revêtement du sol de la salle spécialisée

LOT07: Réhabilitation de complexe sportifs de proximité a souk haras (attribuée)

La direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de souk ahras informe tous les participants dans cet appel d'offre ouvert avec exigence des capacités minimales, que l'évaluation des offres apres sa reunions le 17/05/2026. Il a donne les resultats suivants

N°	Soumissionnaire retenu	Montant de l'offre Avant révision DA	Montant de l'offre après révision DA	Note Technique	Délai De d'exécution	Critère De choix
<b>LOT01 : Réhabilitation de complexe sportifs de proximité A Heddada sans revêtement du sol de la salle spécialisée</b>						
01	<b>EURL MOUTHALATHE EL AMEN LILBINAA WA TAAMIRE (w.SOUK – AHRAS NIF :00224105031925300000</b>	<b>26.162.983.00DA</b>	<b>28.666.029.00DA</b>	<b>59.09</b>	<b>11 MOIS</b>	<b>Le moins disant</b>
<b>LOT06 : Réhabilitation de complexe sportifs de proximité a m'dourouche sans revêtement du sol de la salle spécialisée</b>						
02	<b>E.T.B BENCHIKHA ADEL SOUK- AHRAS Nif : 17641150010414200000</b>	<b>11.312.425.60DA</b>	<b>11.312.425.60 DA</b>	<b>62/100</b>	<b>05MOIS</b>	<b>Le moins disant</b>

**N.B :** Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant Réglementation des marchés publics et des délégation des services publics, les candidats et les soumissionnaires ont le droit de souhaiter voir les résultats détaillés pour évaluer leurs candidatures, offres technique et financière, à se rapprocher de ses services, au plus tard trois (3) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché, pour leur communiquer ces résultats, par écrit . et Tout soumissionnaires qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès du président de la Commission des marchés publics dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parrution de cette publication.